

La Communauté de Communes du Grand Langres Recrute

2 AGENTS CHARGES DE LA PROPRETE DES LOCAUX (H/F)

Par contrat

Poste à pourvoir du 1^{er} septembre au 30 octobre 2019

Rattaché au Centre Technique Municipal, sous la responsabilité d'un coordinateur, l'agent chargé de la propreté des locaux effectue les tâches de nettoyage et d'entretien des surfaces et des locaux des écoles de SAINTS GEOSMES et des OUCHES.

MISSIONS :

Nettoyage des locaux d'affectation :

- ✓ Choisir et doser les produits en fonction des surfaces à traiter en respectant les conditions d'utilisation
- ✓ Aspirer, balayer, laver, dépoussiérer les locaux et les surfaces
- ✓ Contrôler l'état de propreté des locaux entretenus

Tri et évacuation des déchets courants :

- ✓ Vider les corbeilles et changer les sacs
- ✓ Vider les cendriers extérieurs
- ✓ Opérer le tri sélectif

Contrôle de l'approvisionnement des matériels et produits :

- ✓ Gérer les stocks de matériels et produits
- ✓ Commander les matériels et produits nécessaires en lien avec le coordinateur

PROFIL :

- ✓ Discrétion, bonne présentation, autonomie, respect des consignes et esprit d'équipe

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

- ✓ Poste à non temps complet :
 - Saints Geosmes : 12h/semaine :
 - Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi) de 16h30 à 19h30
 - Les Ouches : 18h/semaine :
 - Lundi, Jeudi et Vendredi de 16h30 à 20h30
 - Mardi de 17h00 à 19h00
- ✓ CDD d'une durée de 2 mois

Renseignements auprès du CTM (03.25.86.86.14) et de Madame Julie HUTINET, responsable RH (03.25.87.77.77 – rh@langres.fr).

**Adresser votre candidature par mail uniquement (lettre de motivation et CV)
avant le 31 août 2019**

**à Madame la Présidente de la communauté de communes du Grand Langres
rh@langres.fr**